

## Adieu à Roland Drago

---

Église Sainte-Clotilde de Paris

13 mai 2009

---

par  
**Philippe Malaurie**

Je parle ce matin au nom de mon amitié pour Roland Drago, d'une amitié vieille de soixante ans qui a commencé à Tunis en janvier 1952 pour s'achever aujourd'hui à Sainte-Clotilde. Soixante ans d'une amitié sans ombre ni nuage, ce qui, pour une amitié masculine, n'est pas courant et c'est là le premier témoignage que je présente sur celui que nous pleurons : la fidélité, une fidélité sans faille, à ses amis, à ses convictions, à tout ce qui engage. Soixante ans d'une époque agitée, la fin du protectorat en Tunisie, de la guerre d'Indochine, la guerre d'Algérie, la chute de la IV<sup>e</sup> République, le Traité de Rome, la décolonisation et surtout la crise universitaire de mai 1968 : un changement profond dans nos institutions, mais pas dans ses valeurs qui n'avaient pas changé. Soixante ans, et en tout, il était resté le même, la même intelligence, le même goût pour la vie de l'esprit, la même belle culture appréciant surtout le XIX<sup>e</sup> siècle tout en mesurant ses faiblesses – notamment le mépris de la femme chez Flaubert, Zola, Maupassant et même Alphonse Daudet –, le même cœur et, dans mon regard, le même physique. Il était dans le Paris de 2009, le même qu'il était à Tunis en 1952 : pendant tout ce temps, il est resté le même, la même jeunesse, la même voix, le même regard, la même vitalité, la même allure. La mort l'a fauché avec brutalité, ce qui pour les siens, a été une terrible épreuve, mais pour nous nous a donné la présence d'un homme qui échappe à la déchéance qui souvent s'abat sur la vieillesse. Il a partagé cette grâce avec beaucoup de mes amis –

Daniel Villey, Gérard Cornu, Jean Foyer. Que Dieu nous protège de la mort subite, disait autrefois la liturgie catholique ! Échappons au naufrage de la vieillesse dit aujourd'hui la mentalité contemporaine. Mais tel que je me souviens de lui, il acceptait la mort avec sérénité, de quelque manière qu'elle viendrait.

Je ne parle pas seulement ce matin au nom de ces soixante années, je parle aussi au nom de ma peine, que je mets à côté de celle de ses enfants, en mesurant la portée dérisoire de mes mots devant leur immense chagrin, inconsolable, car rien ne peut consoler de la perte de son père. Mais je crois que tout témoignage d'amitié, si imparfait soit-il, peut, un peu, tout doucement, apaiser la souffrance de l'absence, un témoignage imparfait, car les mots comme la pensée traduisent mal l'inaccessible témoignage dans la plénitude de soixante années d'amitié. Aussi, j'éviterai l'emphase, n'employant que des mots simples, comme l'étaient son intelligence, son cœur, son langage et, je crois, son âme.

Ce matin, je ne parle pas seulement en mon nom et en celui de soixante années et en celui de ma peine, mais aussi en celui de l'immense foule de ceux qui ont connu Roland Drago, et l'ayant connu, l'ont aimé : à l'université, à l'étranger, à l'École cathédrale, au barreau, ou dans l'intimité. Car il a eu le privilège, rare, presque exceptionnel, d'être à la fois un homme de conviction qui ne mettait pas son engagement dans sa poche et en même temps un homme de convivialité avec ceux qui pensaient comme lui et avec ceux qui ne pensaient pas comme lui. Tout le monde l'aimait, pas seulement à cause de son charme, de sa culture ou de son sens social mais précisément à cause de ses convictions, sans ostentation et sans bravade. J'en donne un seul exemple, tenant à un voyage que nous avons fait naguère avec la Société de législation comparée en Union soviétique, du temps de Brejnev, avant la chute du pouvoir communiste. L'un des membres de la délégation soviétique était un mutilé de guerre ayant perdu un bras dans la défense de Moscou en décembre 1941 ; l'ennemi était les Allemands, alors commandés par Von Arnim. En 1944, Roland Drago, en Tunisie, combattait les Allemands ; l'ennemi était le même et le même général le commandait, Von Arnim. Voilà ce qu'a été, ce qu'est et ce que doit être le droit comparé : pas seulement une rencontre entre des systèmes juridiques et des débats intellectuels, pour importants qu'ils soient. Avant tout, une rencontre entre hommes, des hommes différents. Roland Drago détestait le communisme et, probablement, notre confrère soviétique n'aimait pas les libertés publiques. Ce qui les a unis, c'était leurs différences,

parce qu'ils avaient des valeurs communes, l'amour de la patrie et de ses lois.

La patrie et les lois : ce furent certaines de ses valeurs, celles qui donnent un sens à une vie, qui inspirent un être, parce qu'elles viennent des profondeurs de notre moi. Roland Drago aimait la vie de l'esprit, la vie politique, la rencontre des êtres, les débats intellectuels ; il aimait aussi le droit où il voyait une valeur en soi et un instrument de liberté, peut-être plus qu'un facteur de paix et de justice sociales. Il était principalement attaché au droit public – surtout administratif, même son contentieux – mais également constitutionnel et international public. Il ne pouvait d'ailleurs dissocier le droit public du droit privé car il croyait en l'unité du droit, ce qui fut le titre symbolique des *Mélanges* qui lui furent offerts en 1996.

Il était attaché au droit parce que le droit c'est la durée, et c'est la durée qui constitue tout être et toute société, la durée constitutive de toutes choses. Mais pour lui, si importants fussent-ils, l'essentiel n'était ni l'écoulement du temps, ni le combat pour la liberté et la connaissance, ni la littérature, ni la vie sociale, ni la vie de l'esprit, ni la vie politique, ni la vie juridique, ni même le don miraculeux qui lui avait été donné et qu'il a rendu au centuple, la culture. L'essentiel n'était pas là, il était dans la transcendance, se nourrissant sans cesse des transcendants.

Un des signes – mais ce n'est qu'un signe – était l'admiration et l'affection qu'il portait à Benoît XVI, fier de l'avoir eu pour confrère à l'Académie. Il avait été meurtri des attaques récemment publiées par un juriste masqué. Il y voyait une marque du déclin de l'Université française, notamment de ses Facultés de droit.

Mais je fausserais mon adieu à Roland Drago en terminant sur cette vision pessimiste, qui était étrangère à sa nature. Cet homme, mon ami, notre ami, était fondamentalement bienveillant, gai et optimiste, non dans une confiance dans la loi, le droit et les hommes, mais en croyant aux richesses du cœur et de l'intelligence et aux inimaginables potentialités que donne notre siècle.